

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Formation des professionnels de la justice>**Plateforme européenne de formation**

### Plateforme européenne de formation

Outil de recherche destiné à aider les praticiens du droit à trouver des cours de formation et des ressources d'autoformation sur le droit de l'UE. Les praticiens du droit et les professionnels de la justice peuvent trouver dans l'application PEF des cours de formation et du matériel d'autoapprentissage sur une grande variété de sujets.

La plateforme européenne de formation (PEF) est un outil de recherche à l'intention des praticiens du droit et des professionnels de la justice qui souhaitent se former dans l'un des domaines de la pratique du droit de l'UE ou dans des matières connexes. Les praticiens du droit et les professionnels de la justice peuvent y trouver des cours de formation et du matériel d'autoapprentissage sur une grande variété de sujets.

Les prestataires de formation fournissent des renseignements sur les activités de formation qu'ils organisent dans l'UE, dans différentes langues. La Commission européenne contribue à la plateforme grâce à des supports ou manuels de formation prêts à l'emploi, produits notamment grâce au soutien financier de l'UE.

#### Praticiens du droit et professionnels de la justice

Vous trouverez de nombreuses possibilités de formation sur le droit de l'UE et les matières connexes publiées sur la plateforme européenne de formation, ainsi que des ressources de formation pour l'autoapprentissage.

Vous pouvez chercher en utilisant différents champs de recherche (tels que le sujet du cours, le lieu, la date, la langue et le domaine: droit civil, droit public, droit pénal, droits fondamentaux, langage juridique, déontologie ou compétences juridiques).

[Rendez-vous sur le site web de la plateforme européenne de formation](#)

#### Prestataires de formation

La plateforme est maintenant **en phase de test** et est ouverte aux prestataires de formation à l'échelle de l'UE, dont l'expertise a été reconnue par l'UE puisqu'ils reçoivent des subventions de fonctionnement annuelles du fait qu'ils sont mentionnés dans les programmes de financement de l'UE.

Une fois la phase de test terminée, la Commission étudiera la possibilité d'ouvrir la plateforme européenne de formation à d'autres prestataires de formation, qui pourront publier leurs formations sur le droit de l'UE ou sur un sujet national comportant des éléments transfrontières ou propres au droit de l'UE. À cette fin, le prestataire de formation intéressé devra d'abord suivre la procédure d'inscription, qui sera décrite ici en temps utile.

Liste des prestataires de formation:

Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)

Académie de droit européen (ERA)

Institut européen d'administration publique (IEAP)

Institut universitaire européen (IUE)

Dernière mise à jour: 19/11/2020

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.